# Lancement du Groupement national des commissaires médiateurs

## Le Groupement national des commissaires médiateurs a été lancé le 11 janvier 2022.

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2016-872 du 9 octobre 2016)

Le Groupement national des commissaires médiateurs a été lancé le 11 janvier 2022. Plus de 1 000 professionnels ont suivi **l'émission de lancement** du Groupement national des commissaires médiateurs, en direct ou en replay. Les commissaires médiateurs sont des huissiers de justice, futurs commissaires de justice, officiers publics et ministériels, spécialement formés aux techniques de médiation et aux modes amiables de règlement des différends (MARD).